



Deposer une demande de titre de sejour(circulaire valls)

Par abdel93

bonjour j'ai reçu un QTF de la préfecture de Bobigny, j'ai fait un recours au tribunal administratif avec un avocat et j'attends toujours la réponse, ma question est : à ce que je dépose une autre demande de titre de séjour (circulaire Valls) ou j'attends la réponse du tribunal administratif ?

merci maître

Par Nicole29

C'est un OQTF, ensuite je pense que c'est mieux d'attendre la réponse, et de refaire un autre dossier par la suite, si la réponse est négative.

Par karim

bsr je suis dans le même cas que vous ; je voudrais savoir combien de temps pour avoir une réponse du tribunal administratif, ?merçi d'avance